

Baccalauréat 2022 : 91,0 % d'admis à l'issue des deux groupes d'épreuves

Pour la deuxième session du baccalauréat issu de la réforme du lycée général et technologique, l'ensemble des épreuves terminales ont pu se tenir. 67 724 candidats ont présenté le baccalauréat dans l'académie : 58,8 % dans la voie générale, 19,2 % dans la voie technologique et 22,0 % dans la voie professionnelle. Cet effectif est stable par rapport à la session 2021. Le taux de réussite à l'issue des deux groupes d'épreuves du baccalauréat s'établit, cette année, à 91,0 %, en recul de 2,1 points après avoir connu une hausse exceptionnelle en 2020 puis un léger recul en 2021. Il est légèrement inférieur à la moyenne nationale, de 0,2 point (91,2 %). Au niveau des académies franciliennes, il est supérieur de 2,4 points à la moyenne cristolienne (88,6 %, en baisse de 3,2 points) et inférieur de 2,3 points à la moyenne parisienne (93,3 %, en baisse de 2,1 points). Le taux de réussite s'établit à 79,4 % pour la voie professionnelle contre 89,6 % en voie technologique et 95,8 % en voie générale.

Pour la deuxième année, les élèves des classes de terminale ont passé le baccalauréat dans son nouveau format suite à la réforme du lycée général et technologique. Chaque élève a pu choisir trois enseignements de spécialité en première et en a conservé deux en classe de terminale.

Dans la voie générale et technologique, le nombre d'épreuves terminales est réduit à cinq, avec les deux enseignements de spécialité, la philosophie, le grand oral et les épreuves anticipées de français en fin de première. Les matières du tronc commun sont évaluées en contrôle continu tout au long de l'année. Les moyennes des bulletins scolaires de

première et de terminale sont prises en compte dans le calcul de la note finale de l'examen. Au total, le contrôle continu représente 40 % de la note finale.

Cette année, l'ensemble des épreuves terminales de la session 2022 de la voie générale et technologique ont pu se tenir, avec un retard de deux mois pour les deux épreuves de spécialité. Pour les bacheliers de la session 2021, les épreuves de spécialité ainsi que les épreuves anticipées de français avaient été remplacées par la moyenne au contrôle continu, suites aux aménagements décidés en raison de la crise sanitaire.

Un léger recul de 1,5 point en voie générale (95,8 %)

Au niveau régional, le taux de réussite en voie générale de l'académie de Versailles est supérieur à celui de Créteil (95,8 %, en baisse de 1,5 point, contre 94,0 %, en baisse de 2,4 points) mais inférieur à celui de Paris (97,0 %, en baisse de 1,2 point). Ce taux de réussite est très légèrement en dessous du résultat national (96,1 %, en baisse de 1,5 point).

Par rapport à la session 2019, dernière session de l'ancien baccalauréat général non perturbé par la crise sanitaire, le taux de réussite est bien supérieur (95,8 %, contre 90,2 %).

Tableau 1 : Taux de réussite par département au baccalauréat général (en %)

	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val d'Oise	Académie
Total	97,3	96,0	96,7	92,6	95,8

Champ : tous candidats
Source : Edeca

Une baisse de 3,4 points en voie technologique (89,6 %)

Au niveau régional, le taux de réussite en voie technologique (hors agriculture) de l'académie de Versailles est supérieur à celui de Créteil (89,6 %, en baisse de 3,4 points contre 89,1 %, en baisse de 4,2 points), et inférieur à celui de Paris (91,4 %, en baisse de 4 points). Le taux académique est inférieur de 1,6 point à la moyenne nationale (90,3 %, en baisse de 3,7 points). Par rapport à la session 2019, le taux de

réussite est également plus élevé (89,6 %, contre 84,7 %).

Le taux de réussite est en hausse pour la série STHR (+ 3,1 points) et est stable pour la série S2TMD. Il est en baisse dans toutes les autres séries : - 2,9 points en STD2A, - 3 points en STL, - 3,2 points en STMG, - 3,9 points en ST2S et - 4,1 points en STI2D (tableau 2).

Tableau 2 : Taux de réussite par département au baccalauréat technologique (en %)

	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val d'Oise	Académie
S2TMD	100	-	-	-	100
ST2S	94,2	92,2	85,8	82,3	89,0
STD2A	100	94,0	93,5	96,3	96,1
STHR	100	100	100	-	100
STI2D	93,6	87,4	88,6	83,8	88,3
STL	93,9	88,4	84,0	86,6	88,0
STMG	91,1	90,3	90,7	88,1	89,9
Total	92,5	90,0	89,4	86,5	89,6

Champ : tous candidats
Source : Edeca

Un recul de 3,0 points en voie professionnelle (79,4 %)

Le taux de réussite de l'académie de Versailles pour la voie professionnelle (hors agriculture) est inférieur à celui de Paris (79,4 %, en baisse de 3,0 points contre 81,9 %, en baisse de 4,2 points) et au-dessus de celui de Créteil (78,2 %, en baisse de 3,7 points). Il est inférieur de 2,4 points à la moyenne nationale (81,8 %, en baisse de 4,9 points).

Le taux de réussite diminue dans les deux domaines de la voie professionnelle (tableau 3). La baisse est plus marquée dans le domaine industriel (- 3,6 points, 77,4 %) que dans le domaine tertiaire (- 2,6 points, 80,6 %).

Tableau 3 : Taux de réussite par département au baccalauréat professionnel (en %)

	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val d'Oise	Académie
Production	78,9	75,1	83,7	74,5	77,4
Services	83,8	78,4	80,3	80,2	80,6
Total	81,9	77,0	81,4	78,0	79,4

Champ : tous candidats hors agriculture
Source : Edeca

Bibliographie :

- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Dossier de Présentation du Baccalauréat général, technologique et professionnel, session 2022, relatif à la mise en place de réforme du baccalauréat général et technologique. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/dossier-de-presse-baccalaureat-session-2022-341432>
- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, note de service du 16 mars 2022 : Modalités d'organisation de l'examen du baccalauréat général et technologique de la session 2022, pour l'année scolaire 2021-2022, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, Bulletin officiel n° 12 du 24 mars 2022. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo12/MENE2201210N.htm>